

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

27 juin 2015

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 1^{er} juin 2015

O

Elle s'est réunie ce samedi 27 juin à 9h00 au siège social de la LBVB.

Au 29 mai 2015 (soit 30 jours avant la date de l'AG, article 6/2 des Statuts), la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 95

Nombre de voix : 263

Nombre de licenciés : 6628

Quorum au 27/06/2015 : 88 clubs - 247 voix

O

À 10h20, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 88 GSA, comptabilisant 247 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

La Présidente de la LBVB déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur JARNIGOT adjoint en charge des affaires sportives de la ville de Pontivy souhaite une bienvenue et une bonne Assemblée Générale

La Présidente présente les membres du Comité Directeur

P. HAMON, D. QUINTIN, A. RIBOUS, CE LARRIBE, JM LEFEVRE, S. JESUS, F. RAMARD et excuse l'absence de D. KERMABON et de A. LETO

Elle annonce la démission de M. GAUDEL.

- Adoption du Procès-verbal de l'AG du 28 juin 2014

Pour : 247

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

- Présentation du rapport moral de la Présidente

(voir annexe 1)

Le club Vannes VB a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, un nouveau s'est créé en Vannes volley 56. Le comité directeur ne peut leur donner de réponse aujourd'hui concernant leur demande de rester en régional, la décision est reportée.

GOELO SBCA arrête son activité professionnelle, la ville et l'agglomération ne suivent pas.

La Présidente indique qu'une étude a été réalisée par le CROS, la Région et le CESER intitulée « SPORT BRETAGNE, sa réalité et son positionnement économique » ce document est à télécharger sur le site

http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2015-03/plaquette_economie_du_sport_mars_2015-1.pdf

La Présidente fait part qu'elle proposera le GOELO pour 2015 au Trophée du sport breton.

Quorum à 11h15 : 90 clubs – 251 voix

Une discussion s'engage sur :

Les sondages conviennent-ils aux clubs ?

D. KARBOVIAC indique qu'il faudrait avoir les résultats

Il semble important pour D. QUINTIN d'avoir l'avis des clubs concernant l'AG Fédéral.

Le résultat sur le projet « l'ambition féminine partagée »

1 club pour le projet et les 5€

17clubs l'idée est intéressante mais sans les 5€

3 clubs pas du tout intéressés

Concernant les aides accordées, elles ne concerneront que les sections sportives, Classe Volley, CLE.

L'enquête servira, durant la saison 2015/2016, de travail aux membres du CD pour faire des propositions et conventionner les sections à l'issue de l'AG 06/2016.

Conventionnement pluriannuel impossible cette année, car en fin d'olympiade. Tous le travail sera force de proposition dans le cadre du projet olympiade 2016/2020.

Remise en question du bassin de pratique car sur le terrain une réelle impression de bassin de niveau plus que de pratique.

Proposition d'O. KARBOVIAC, création d'antenne

D. KARBOVIAC : principe intéressant mais dérive par la DTN qui ne voit que par l'élite.

Attente du bilan de la DTN pour connaître l'évolution, fidélisation ? Augmentation ?

Dérive ? Manque de document, pas de PV de réunion disponible ?

La Ligue pourrait peut-être s'engager à fournir un bilan régional sur les 8 bassins créés.

Problème des groupements sportifs : de plus en plus gros

Sur bassin de Vitré : 80% de fidélisation

Demande d'aide des petits clubs, appel au secours, de moins en moins de bénévoles, catastrophique pour les petits clubs, risque de disparition à petit feu. Demande des petits clubs d'être aidés par les grands clubs, favoriser la création de bassin, soutenir les bénévoles des petits clubs, mutualiser les moyens...

Diffusion de la carte invit'volley pour septembre dernier délai !!!

CLE = spécificité bretonne

= Structure d'excellence sportive qui travaille avec le pôle de Sablé pour ne pas se marcher dessus

Le CLE ne peut pas être porté par un club. Ligue ou Comité (ici CD35)

Quid de la pérennisation de l'emploi à long terme ?

Rdv dans 5 ans.

Siège social :

Rappel sur la nécessité de travaux sur le bâtiment à court terme (devis à hauteur de 40K€) dont provisions 14K€ sur l'exercice 2014/2015.

Réflexion à mener sur le maintien du siège à Pontivy....

La vie fédérale que proposer aux clubs pour expliquer les divers dossiers.

Election fédérale en août

Licence volley pour tous, présentation du concept et débat sur intérêt de la création de cette nouvelle licence.

Pour : 237

Contre : 0

Abstention : 14

Le rapport de la Présidente est approuvé à la majorité

- **Présentation du rapport d'activité du Secrétaire Général, composé des rapports des diverses commissions**

(voir annexe 2)

CSR

CRA

D. KARBOVIAC trouve le travail effectué, remarquable sur le contrôle des feuilles de matchs. Dommage que cela a été effectué en fin de saison. Questionnement sur l'amende remise la saison prochaine, qu'est-ce qu'une faute grave.

Réponse de D. QUINTIN : cela concerne les feuilles de match mal tenues, seuls quelques clubs sont concernés souvent les mêmes. Sanction pour faire prendre conscience aux clubs des enjeux.

P. HAMON souhaite qu'il n'y ait pas de sanction mais seulement une copie de la feuille au club.

Les rapports d'activités sont mis au vote pour approbation.

.

Pour : 251

Contre : 0

Abstention : 0

Les rapports d'activités sont approuvés à l'unanimité

- **Présentation du rapport financier**

Le rapport financier est mis au vote pour approbation

Pour : 251

Contre :

Abstention :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Présentation de la mission des vérificateurs aux comptes par D. KARBOVIAC

Remarque : pour l'analytique, encore plus de répartition.

- **Vote du bilan**

Le bilan est mis au vote pour approbation

Pour : 251

Contre :

Abstention :

Le bilan est approuvé à l'unanimité

- **Présentation et vote des tarifs et du budget**
(voir annexe 3)

Les tarifs sont mis au vote
Licences et engagements

Pour : 251

Contre : 0

Abstention : 0

Modification tarifs amendes feuille de match mal tenue (faute majeur)

Pour : 153

Contre : 66

Abstention : 32

Les tarifs sont approuvés à la majorité

Le budget est mis au vote pour approbation

Pour : 248

Contre :

Abstention : 3

Le budget est approuvé à la majorité

Présentation des championnats jeunes par E. VAREECKE
Alternance des dates M17 M15

Championnat seniors masculin et PNF pas de changement

RF sondage

- Examen des vœux proposés par les Groupements Sportifs affiliés, les Comités Départementaux et le Comité Directeur de la LBVB

(Voir annexe 4)

- Election des vérificateurs aux comptes

2 candidats se présentent :

Jean-Pierre PRIGENT

Daniel KARBOVIAC

Les clubs demandent et acceptent à l'unanimité le vote à main levée.

Pour : 251

Contre : 0

Abstention : 0

Jean-Pierre PRIGENT et Daniel KARBOVIAC sont élus vérificateurs aux comptes à l'unanimité

- Election au Comité Directeur

Une candidature a été adressée à la Ligue :

Kamal BOUDJADA

Les clubs demandent et acceptent à l'unanimité le vote à main levée.

Pour : 251

Contre : 0

abstention : 0

Kamal BOUDJADA est élu à l'unanimité au Comité Directeur

L'AG prend acte de la démission de Marc GAUDEL

- Election des délégués de la LBVB aux AG de la FFVB

Six candidats se sont déclarés :

Pierrick HAMON, Daniel KARBOVIAC, Charles Edouard LARRIBE, Viviane LE THOMAS, Charles POSTIC, David QUINTIN

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement conduit aux résultats suivants :

Pierrick HAMON : 143 voix
Daniel KARBOVIAC : 37 voix
Charles Edouard LARRIBE : 110 voix
Viviane LE THOMAS : 190 voix
Charles POSTIC : 20 voix
David QUINTIN : 218 voix

Sur 243 voix, les clubs de Pluvigner et Goven en moins et 9 nuls

Sont titulaires : David QUINTIN – Viviane LE THOMAS – Pierrick HAMON

Sont suppléants : Charles-Edouard LARRIBE – Daniel KARBOVIAC – Charles POSTIC

- **Remise des distinctions honorifiques**

P.HAMON et V. LE THOMAS remettent les trophées aux équipes championnes de Bretagne.

Des ballons pour les clubs organisateurs des finales de la Coupe de Bretagne, Excellence et Honneur et un pour chaque nouveau club.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Fin de séance : 17h30

RAPPORT MORAL 2014 2015 DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL

Viviane Le THOMAS Présidente, Sabrina JESUS Secrétaire Générale, AG du 27 juin 2015

1. INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour notre rendez-vous annuel

Vous avez reçu l'ensemble des rapports des commissions, et avez pu les télécharger sur le site internet de la LBVB.

Nous ne les passerons pas en revue un par un, conformément à vos souhaits, nous allons faire en sorte que cette Assemblée se termine vers 15h00

2. LES CHIFFRES DE LA SAISON 2014/2015 AU 18 MARS 2015 :

a. La Gouvernance 2014-2015:

NOM Prénom,	Poste	
GAUDEL Marc	Membre du Comité Directeur, membre de la CRA	
HAMON Pierrick	Président CSR	élu délégué FFVB 2014-2015
JESUS Sabrina	Secrétaire Générale	
KERMABON Damien	Président CRA	
LARRIBE Charles Edouard	Président CRSR	
LE THOMAS Viviane	Présidente	
LEFEVRE Jean-Marie	Vice-Président	élu délégué FFVB 2014-2015
LETO Antonio	Membre du Comité Directeur, membre de la CSR.	
QUINTIN David	Trésorier, membre de la CSR	
RAMARD Laurence	Secrétaire Générale Adjointe, membre de la CRSR	élu délégué FFVB 2014-2015
RIBOUS Alain	Trésorier Adjoint, Président de la CRT	

b. Les Licenciés

	22	29	35	56	LIGUE
au 31/05/2014	1048	927	4084	948	7007
au 31/05/2015	1026	969	4121	961	7077
Différence	-22	42	37	13	70

c. Les Clubs

Départements	22	29	35	56	TOTAL
non ré affiliation	0	0	3	1	4
nouveaux clubs			1	0	1
clubs non ré affiliés	22	29	35	56	TOTAL
			La Bouexière	collège Etel	4
			Nouvoitou		
			St Brice		
Nouveaux clubs	22	29	35	56	Total
			VC de la Cane		1
Nombre de clubs	22	29	35	56	TOTAL
	11	9	61	16	97
			dont 1 UGS		
			dont 3 collèges		

• NB de licenciés en France : **106 696 licences**

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de licenciés : **5^{ème} rang avec 6 830 licences**

• Nb de clubs en France : **1 401 clubs**

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de clubs : **3^{ème} rang avec 97 clubs**

3. LA VIE DES CLUBS :

En 2014, 4 clubs ne se sont pas ré affiliés. En cette fin d'année sportive 2014 2015, le Vannes volley ball fait l'objet d'une liquidation judiciaire (toutefois une nouvelle structure a été créée : le Vannes Volley 56), le Goëlo SBCA qui, après une saison exceptionnelle, sanctionnée par un doublé Coupe / Championnat de France et une accession sportive en Ligue B, arrête son activité professionnelle. Nos deux clubs fanions n'ayant pu convaincre leurs Ville et l'Agglo de les soutenir.

A ce sujet, bien consciente des financements contraints des collectivités locales, je tiens quand même à souligner :

- que le sport de haut niveau, via la compétition, s'inscrit dans la continuité de l'éducation par le sport et répond aux mêmes enjeux éducatifs que le sport pour tous. Il dispose d'une "vertu" exemplaire, d'un "pouvoir" d'attraction de nouveaux sportifs. Au sein des ligues, la formation du jeune vers l'excellence partage l'ensemble des valeurs du sport. A cet égard, l'accession au haut niveau participe directement à la construction de l'individu dans le dépassement de soi et la recherche de la réussite.
- que les résultats et la renommée des équipes et des sportifs de haut niveau contribuent à renforcer l'image et l'attractivité des territoires,
- que les manifestations et les pratiques sportives favorisent largement le développement touristique.
- que le secteur sportif génère également des retombées indirectes pour l'économie locale et régionale et produit aussi de la richesse directe avec de l'autofinancement des clubs via :
 - les licences
 - la vente de prestations
 - les actions de mutualisation de moyens et de postes
 - les partenariats avec le secteur privé (mécénat, sponsoring)
- que le sport génère de nombreux emplois indirects pour des activités de maintenance (entretien des équipements et des terrains, logistique de matériel, ...) mais aussi les entreprises qui interviennent dans le domaine (équipementiers, constructeurs, fabricants de matériel sportif...)
- que le nombre et les travaux des bénévoles présents dans les associations, qui ne rentrent pas dans les appréciations "comptables" méritent plus de valorisation et plus reconnaissance.

Pour information, l'étude réalisée par le CROS, la Région Bretagne, et le CESER a permis de quantifier le poids économique du Volley Ball qui représente pour la Région Bretagne 100 Equivalent Temps Plein et un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros dont 1,7 millions pour la ligue et les comités..

a. Les labels molten

La remise des labels FFVB Molten s'est déroulée cette année le Vendredi 6 Mars au gymnase Kercado, à Vannes. Ces labels sont venus récompenser le travail et le dynamisme des clubs bretons et 13 labels FFVB ont été attribués ! Les récipiendaires et les élus de leurs communes ont été invités à assister au match de l'équipe professionnelle féminine de Vannes Volley contre Pays d'Aix Venelles.

LABEL CLUB FORMATEUR PERFORMANCE	
•	Goëlo Saint-Brieuc Côtes d'Armor
•	Rennes Etudiants Club
•	CPB Rennes 35
LABEL CLUB FORMATEUR EXCELLENCE	
•	Vannes Volley-Ball
•	ASPTT Lannion
LABEL CLUB FORMATEUR FUTUR	
•	ASS SP Cult Plancoëtine
•	Corlay Volley-Ball Club
•	Brest Etoile Saint-Laurent
•	Concarneau Volley
•	Union Sportive Antrain
•	Montgermont Volley-Ball Club
•	Jeanne d'Arc de Plechatel
•	Ploemeur Volley

b. Les trophées du sport Breton 2014 :

Le Vannes Volley-ball (VVB) a été élu « Meilleure équipe féminine 2014 », par le jury de la 25e cérémonie des Trophées du sport breton

4. LES PALMARES JEUNES:

Le Pôle Espoirs de Dinard

A Vichy, après 3 jours de compétition et un sans-faute, le Pôle Espoir de Dinard s'est imposé en finale 3 sets à 1 contre le Pôle de Chatenay. Un très grand bravo aux nouveaux **Champions de France 2015 des Inter-pôles**. Ce premier titre récompense le travail de Cédric Dupeux et des entraîneurs de la Ligue de Bretagne, qui se sont dévoués toute l'année pour cette réussite. Il convient également de souligner la réussite scolaire de ces jeunes athlètes. Nous remercions également le Campus d'Excellence de Dinard qui fournit le cadre idéal pour leurs entraînements, et tous les clubs qui ont su détecter et former ces jeunes champions avant leur entrée en pôle espoir. Le Pôle espoir de Dinard est pour nos jeunes la vitrine du volley breton. Les «CREPSAR » sont des références pour notre filière jeunes. Sans filière jeunes il deviendra de plus en plus difficile de développer le volley en Bretagne et ce serait alors toute l'activité de la ligue et des clubs qui serait impactée.



Les volleyades 2015 à Mougins :

Les 10 guerrières bretonnettes ont ramené le titre de vice-championnes de France des volleyades qui se sont déroulées à Mougins du 29 au 3 mai 2015. Les garçons ne sont pas en reste avec une belle performance qui les a conduits à la 5ème place ! Pour acheminer les équipes jusqu'à Mougins, le Comité Directeur avait décidé pour garantir la sécurité des jeunes de ne pas effectuer le trajet en minibus mais de faire appel à une compagnie de bus, même si le coût était plus élevé.

Atlantvol 2015 à Sablé sur Sarthe:

Nos jeunes bretonnes ont encore brillé, en remportant la finale contre l'Ile de France.

Les garçons remportent la 3e place

Nous remercions la ville de Sablé sur Sarthe et le pôle espoir, pour leur implication dans cette manifestation de haut niveau,



Challenge du jeune volleyeur le 8 Mai 2015 à Pluvigner

Les pensionnaires du Pôle Espoir de Dinard, des parents et des bénévoles venus des 4 départements bretons. Des installations flambant neuves de la commune de Pluvigner et... 130 jeunes volleyeurs benjamin (e)s et poussin (e)s enthousiastes. Il n'en fallait pas moins pour que ce soit une très belle réussite. Le rendez-vous 2016 aura lieu dans les Côtes d'Armor.



Finale Excellence Jeunes le 10 Mai 2015 à Lannion :

48 équipes des catégories Moins de 11 ans à Moins de 17 ans (féminin et masculin) venues des 4 coins de la Bretagne.350 joueuses et joueurs.

Une soixantaine d'arbitres et superviseurs, et plus de 80 bénévoles (du club de Lannion et de la ligue de Bretagne) que nous félicitons pour cette dynamique organisation !

	FEMININ		MASCULINS
Cadet(te)s	RENNES EC	1er	QUIMPER VOLLEY 29
	GUIGNEN US	2ème	CESSON ST BRIEUC
	MONTGERMONT	3ème	LANNION ASPTT
	GENNES BRIELLES CUILLE	4ème	RENNES CPB
Minimes	GUIGNEN US	1er	RENNES EC
	CORLAY VBC	2ème	RENNES CPB
	PLANCOET ASC	3ème	GOELO SBGA
	ANTRAIN US	4ème	PIPRIAC CANTON
	DOUARNENEZ	1er	GOELO SBGA
	MONTGERMONT	2ème	RENNES EC
	GOELO SBGA	3ème	ORGERBLON
	TINTENIAC US	4ème	CONCARNEAU
	QUIMPER VOLLEY 29	5ème	GUIDEL
	VANNES VOLLEY	6ème	LANNION ASPTT
	LANNION ASPTT	7ème	PLUVIGNER
	ROHAN	8ème	DOUARNENEZ
Poussin(e)s	CESSON ST BRIEUC 1	1er	LANNION ASPTT 1
	AURAY	2ème	LANNION ASPTT 3
	CONCARNEAU VOLLEY	3ème	RENNES CPB
	CESSON ST BRIEUC 2	4ème	PLUVIGNER
	TREFFENDEL	5ème	RENNES EC
	GUIDEL	6ème	VANNES VOLLEY
	QUIMPER VOLLEY 29	7ème	QUIMPER VOLLEY 29
		8ème	IMPULSION CLOHARSIENNE

Finales Régionales Honneur 2015 LE 23 MAI 2015 à BREST

La compétition regroupait 80 jeunes volleyeuses bretonnes qui briguaient le titre de Championnes de Bretagne Honneur.
La Ligue de Bretagne remercie et félicite le club de Brest Etoile Saint-Laurent, support de cette manifestation pour son organisation impeccable.

FEMININ	
Cadet(te)s	ORGERBLON (35) 1er
	ST-MARTIN DES CHAMPS (29) 2ème
	CONCARNEAU (29) 3ème
	FOUGERES (35) 4ème
Minimes	CESSON ST-BRIEUC (22) 1er
	LAILLE (35) 2ème
	MARPIRE-CHAMPEAUX (35) 3ème
	PIPRIAC (35) 4ème

Finales Coupes de Bretagne Jeunes le 14 Mai 2015 à Concarneau

La ville de Concarneau avait mis à disposition 2 belles salles très proches, et pour cette grande première, félicitations aux dirigeants et bénévoles du club pour l'organisation réussie de cette manifestation. Le slogan du club n'a donc pas failli : Concarneau, un club qui gagne à être connu !

	FEMININ	MASCULINS
Cadet(te)s	GUIGNEN (35)	1er QUIMPER (29)
	LANNION (22)	2ème RENNES JA (35)
	SAINT-GREGOIRE (35)	3ème LANNION (22)
	MONTGERMONT (35)	4ème MARPIRE-CHAMPEAUX (35)
Minimes	MOULINS (35)	1er PIPRIAC (35)
	CORLAY (22)	2ème LANNION (22)
	ANTRAIN (35)	3ème ANTRAIN (35)
	LANNION (22)	4ème
Benjamin(e)s	MONTGERMONT (35)	1er ORGERBLON (35)
	VANNES (56)	2ème LANNION (22)
	GENNES-BRIELLES (35)	3ème GUIDEL (56)
	CONCARNEAU (29)	4ème CESSON-SEVIGNE (35)
Poussin(e)s	PLUVIGNER (56)	1er PLUVIGNER (56)
	VANNES/AURAY (56)	2ème VANNES/AURAY (56)
	LANNION (22)	3ème LANNION (22)
	RENNES EC (35)	4ème RENNES EC (35)

Le BBVT s'est joué lors des week-ends et des jours fériés des mois de mai et juin.

Organisé par la Ligue de Bretagne de Volley-Ball, le Beach Breizh Volley Tour (B.B.V.T.) est une compétition de BEACH-VOLLEY, 2vs2 pour les jeunes des catégories poussins à cadets.

Le BBVT propose 5 étapes réparties sur les 4 départements bretons, qui permettent de se qualifier pour la finale régionale.

- Le samedi 16 Mai à Plouguerneau (29)
- Le lundi 25 Mai à Guidel (56)
- Le samedi 6 Juin à Concarneau (29) Plage des Sables Blancs
- Le dimanche 7 Juin à Saint-Malo (35) Plage de Rochebonne
- Le samedi 13 Juin à Saint-Cast le Guildo (22)
- et la grande finale a eu lieu le Dimanche 21 Juin à Binic (22) Plage de la Banche

Au cours de la 5ème étape du BBVT, la grande plage de Saint-Cast le Guildo a accueilli les tournois de zone Bretagne/Basse-Normandie pour la qualification aux Championnats de France de Beach-Volley.

Les 4 équipes bretonnes brigueront les titres de champions et championnes de France de Beach-Volley de leur catégorie d'âge.

- En moins de 16 ans filles, Emma LE ROUX et Cécile ERDTMANN de Montgermont
- En moins de 16 ans garçons, Victor KLEIN (MITENKOV) du Rennes E.C associé à Nicolas MAILLOT du Cercle Paul Bert de Rennes
- En moins de 18 ans filles, Annaïg BOISARD et Emilie FRANCILLETTE de l'Académie de Beach du Goëlo
- En moins de 18 ans garçons, Célestin CARDIN de Plancoët et Alexandre KLEIN (MITENKOV) du Rennes E.C.

Le Championnat de France des moins de 16 ans aura lieu à Etables (22)

Le Championnat de France des moins de 18 ans aura lieu à Dunkerque (59)

Les Interdépartementaux de Beach ont eu lieu le Dimanche 14 Juin 2015 à Saint-Cast le Guildo

Les Interdépartementaux de Beach-Volley ont vu s'affronter, dans la catégorie U16 (Moins de 16 ans), les meilleures paires de Beach Volley sélectionnées par les 4 départements bretons.

L'enjeu de ce tournoi était la qualification pour les « Beach volleyades » qui se dérouleront du 3 au 5 Juillet 2015 sur la base de loisirs de Torcy en Seine et Marne

Classement final féminin

1. **Emma LE ROUX (Montgermont) et Léna HUBERT (Rennes EC) CD35**
2. Laurie DELANGHE (Aугan) et Célia DELANGHE (Aугan) CD56
3. Sarah DEODATO (Brest ESL) et Mathilde CHOTARD (Quimper) CD29
4. Laura BOISSELIER (Montgermont) et Tracy ANDRE (Montgermont) CD35
5. Jade LESOURD (Rennes CPB) et Ava JAOUEN (Saint-Grégoire) CD35
6. Morgane DANIEL (Lannion) et Maëva ROBERT (Lamballe) CD22
7. Morgane MARY (Lannion) et Morgane MACE (Plancoët) CD22
8. Léna RANNOU (Lannion) et Chloé ROZE (Guingamp) CD22

Classement final masculin

1. **Maxime BADICHE (Rennes CPB) et Maël L'HOSTIS (Rennes CPB) CD35**
2. Grégoire LE HENAFF (Rennes EC) et Pierre TOLEDO (Rennes EC) CD35
3. Pierre TAVELLA (Goëlo) et Kylian SALLEMBIEN (Lannion) CD22
4. Thomas SORGNARD (Saint-Malo) et Guirec FOUCAULT (Antrain) CD35
5. Guenaut DIVERRES (Brest ESL) et Gaëtan RIGAUT (Santec) CD29
6. Ewenn TERTUFF (Cesson St-Brieuc) et Nathanaël JAFFRELOT (Cesson St-Brieuc) CD22
7. Briac CHERKI (Plancoët) et Kylian MARIE (Lamballe) CD22

5. SERVICES AUX CLUBS ET SECTIONS SPORTIVES

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs, la LBVB appelle les nouveaux clubs 2 fois par an afin de s'assurer que leur activité se déroule au mieux.

De même tout club peut également appeler la ligue, s'il le souhaite, afin de bénéficier d'un accompagnement ponctuel.

Le Camp d'été Beach 12-15 ans à Dinard en juillet 2014

Il s'est déroulé du Lundi 7 Juillet (10H) au Samedi 12 juillet 2014 (18H), pour les 12-15 ans au Campus d'excellence sportive de Dinard, sous la direction de Christophe Craignic. Ce stage est agréé par la FFVB et par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.
15 jeunes inscrits, et au programme: Initiation et/ou un perfectionnement de Beach volley et volley de plage, tournois sous différentes formes. Une journée ou après-midi Kayak avec pique-nique jeux sportifs et jeux de cohésion.

Démission du médecin régional

Le médecin régional situé dans le Morbihan et proche du Vannes Volley a démissionné compte tenu de l'arrêt d'activité du club
Un médecin du centre médical sportif de Brest a été sollicité pour le remplacer. Sa réponse ne nous est pas encore parvenue

Communication

- Le site internet bénéficie de mise à jour quasi quotidienne. Un effort a été fait sur la mise en ligne des documents
- La ligue de Bretagne a sa page Facebook : VolleyBretagne
- La ligue de Bretagne a son Compte twitter :@Bretagne_volley
- Le Memento sur les licences, réalisé par Sandrine Persan
- Et toujours la feuille de match idéale plastifiée qui a déjà permis à beaucoup d'entre vous d'éviter des pénalités pour mauvaises tenues de feuilles de matches.
- *La Carte « Invit Volley »* La LBVB souhaite mettre en place des cartes « invit volley » comme prévu dans son PST : Cette année les devis ont été réalisés (5000 cartes 650HT - 780 TTC - 0.156 la carte). Les coordonnées diffusées sur les cartes « Invit volley » seront liées à la cartographie des clubs qui sera également diffusée sur le site de la LBVB. Nous sommes actuellement en cours de réalisation de la cartographie.
- La consultation des clubs par sondage ou vote avec accès protégé sur des points pour lesquels le comité directeur souhaite recueillir l'avis des clubs bretons (sondage Paiement direct à la FFVB, sondage ambition féminine partagée)

Aide au financement de formation d'entraîneur régional

La ligue propose aux clubs ayant des jeunes en services civiques, licenciés FFVB, une aide à la formation d'entraîneur régional. Cette aide se traduit par la prise en charge du coût pédagogique de la formation.

Enquête auprès des structures de formation au volley-ball en milieu scolaire

Cette année une étude a été conduite par la LBVB via le site (formulaire) pour faire un état des lieux des sections sportives existantes et/ ou en projet, des remboursements effectués sur les finales UNSS et de leurs difficultés et de leurs besoins.

En fonction des résultats de l'étude, le Comité Directeur a décidé pour 2015 2016 d'attribuer une aide aux sections sportives ayant répondu à l'enquête. La FFVB ayant autorisé les ligues à conserver 25% du montant des appels à projets, la LBVB a décidé de répartir ces 25% entre les sections sportives soit 1800€.

Toutes les structures ayant répondu ont reçu de la LBVB des bracelets silicones « volley en Bretagne » pour leurs jeunes. Les enseignants de ces structures ont été sollicités pour participer à la journée « Inf'aux entraîneurs »2015.

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES STRUCTURES DE FORMATION AU VOLLEY-BALL EN MILIEU SCOLAIRE

Enquête réalisée du 13 Janvier au 28 Mars 2015

Diffusion:

- Aux clubs de la LBVB
- Par le réseau ETR
- Par les correspondants UNSS départementaux, et UGSEL Régionale (un peu tardivement).

14 réponses au questionnaire, dont 10 par le réseau clubs et/ou ETR, et 4 par le réseau UNSS

11 de ces réponses concernent des structures existantes, et 3 des structures en projet (Vannes, Goëlo, Lannion)

Sur les 11 réponses de structures existantes, 6 concernent des sections sportives, 4 des A.S. de collèges, la dernière ayant trait au projet "social" Gant'elles

6 sections sportives sur les 8 répertoriées ont répondu.

12 demandes de contact sur les 14 réponses.

Beaucoup de demandes sont financières, mais un autre type de demande, exprimé de différentes manières, tourne autour de l'aide au montage de dossier (bien entendu pour les structures en projet, mais également pour les structures en fonctionnement)

2 Idées à creuser ?

Idée N°1 (Collège d'Auray)

Accès gratuit aux compétitions de haut niveau, ou match de gala dans le Morbihan...

Idée N°2 (Le Kreisker Saint-Pol de Léon)

J'ai participé à un stage Inf'aux entraîneurs de volley ballet j'ai trouvé cela très intéressant.
Peut être faudrait-il proposer à nouveau ce type de rencontre entre le milieu scolaire et fédé ?

DETAILS DE L'ENQUETE

LIEU	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	COLLEGE	LYCEE
NOM	JULES SIMON	SAINTE-MARIE	GANT'ELLES	ASSOMPTION	SAINT-ANDRE	TH. BRIANT			LA TOURELLE	DU BLAVET
VILLE	VANNES	VITRE	RENNES	RENNES	ANTRAIN	TINTENIAC	PONTIVY	SAINT-BRIEUC	QUIMPER	PONTIVY
DEP	56	35	35	35	22	35	35	56	29	56

PUBLIC /PRIVE		UGSEL		UGSEL		SECTION SPORTIVE	PROJET SOCIAL		UGSEL		SECTION SPORTIVE		UGSEL		SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	RENNES E.C.	HAUTE-VILAINE	38	30	24		ASPTT LANNION	US ANTRAIN		SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	TINTENIAC	PONTIVY	GOELE SBGA	QUIMPER VOLLEY	UNSS	UNSS	UNSS	
TYPE		CLASSE VOLLEY	SECTION SPORTIVE	PROJET SOCIAL	SECTION SPORTIVE	SECTION SPORTIVE	PROJET SOCIAL		SECTION SPORTIVE		SECTION SPORTIVE		SECTION SPORTIVE		SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	RENNES E.C.	HAUTE-VILAINE	38	30	24		ASPTT LANNION	US ANTRAIN		SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	TINTENIAC	PONTIVY	GOELE SBGA	QUIMPER VOLLEY	UNSS	UNSS	UNSS	
ANCIENNETE		PROJET	DEPUIS 2009	DEPUIS 2013	SECTION SPORTIVE	SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013		DEPUIS 2013		SECTION SPORTIVE		DEPUIS 2009		SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	RENNES E.C.	HAUTE-VILAINE	38	30	24		ASPTT LANNION	US ANTRAIN		DEPUIS 2013	DEPUIS 2013	DEPUIS 2013	DEPUIS 2011	PROJET	DEPUIS 2012	DEPUIS 2005	AS VOLLEY	AS VOLLEY	
CLUB LIE		VANNES VOLLEY																																	
NB JEUNES																																			
HEURES /SEMAINE																																			
BUDGET																																			
CONTACT SOUHAITE		OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI		OUI		OUI		OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	

- Suite à l'Ouverture d'un CLE dans le cadre du PST, et subventionné par le CD35, le Comité Directeur a attribué une dotation de sweats et teeshirts à l'aise breizh » pour l'année 2014-2015 aux jeunes filles présentes dans cette classe sportive.

Accompagnement à la création de bassin de pratique :

Le CTS (Edwige Corbin) assiste les clubs dans la mise en place des bassins de pratique sur le territoire breton. Ainsi 7 bassins ont été créés en 2 ans, et 1 bassin est en cours de création dans les Côtes d'Armor. C'est une belle réussite pour la Bretagne. Nous félicitons les clubs qui se sont investis dans ces projets. Il est important de rappeler que ces bassins génèrent de la croissance et de la fidélisation, et permettent d'offrir aux jeunes une pratique à la hauteur de leurs envies de s'investir dans ce sport, de leurs ambitions et potentiel. Ces bassins ne servent pas à sélectionner des jeunes pour la coupe de France. Ces bassins sont contrôlés par des référents qui sont les garants du respect des règles des bassins de pratiques, ils ont désormais légitimité à évaluer la pertinence d'un projet de bassin de pratique, et éventuellement à en demander la dissolution si les règles de fonctionnement n'étaient pas respectées.

6. EN 2015-2016 NOUS PREVOYONS :

- D'ouvrir le secrétariat de la ligue à 12h30, afin de permettre aux dirigeants qui travaillent de bénéficier d'une permanence à l'heure du déjeuner.
- D'ouvrir une permanence les samedi matin de 09h30 à 12h30 jusqu'aux vacances de la Toussaint pendant la période de prise de licences et de démarrage de saison.

- De mettre en place le paiement direct à la FFVB : Les clubs bretons avaient été interrogés par la LBVB pour la mise en place du paiement en direct leurs réponses étaient positives. Toutefois, la FFVB n'a pas été en mesure de le mettre en place en Bretagne pour 2014-2015. Ce sera donc effectif pour 2015-2016
- De travailler à la validation d'actions de développement avec les structures de formation au volley-ball en milieu scolaire, qui feront l'objet de conventionnement pour la prochaine Olympiade.
- De diffuser la Carte « Invit Volley »
- De reconduire une location de minibus ou d'en acheter un car la convention actuelle arrivera à terme en décembre 2015.
- Faire un travail sur la reconnaissance des jeunes arbitres (CRA).
- D'accompagner le club de Quimper pour la création d'un CLE
- La mise en place de plusieurs Plan Sport Emploi sur territoire de la Ligue :

La LBVB souhaite développer des projets dans le cadre de son PST, renforcer les liens entre les clubs et les CDVB, contribuer au développement de son territoire, à la structuration de ses clubs, y développer et maintenir des compétences. Elle envisage donc un projet de mutualisation des emplois dans une dynamique de professionnalisation mais qui ne soit pas que de la consommation de temps partagé.

La DRJSCS a proposé à la ligue de Bretagne de mettre en place des plans sport emploi pour contribuer au développement du volley sur son territoire. Après échanges avec plusieurs des clubs du territoire et la présidente du CD 56, le président du CD 29, et avec l'approbation de la DRJSCS qui a reçu des représentants de la ligue, il apparaît qu'il serait judicieux de mutualiser ces emplois.

La ligue portera donc les emplois. A ce titre elle sera l'employeur du salarié qui travaillera sous convention avec les Comités départementaux, les clubs.

Cette mutualisation se fera sous forme de mise à disposition avec convention qui est la solution la plus simple mais qui mérite le plus de vigilance d'un point de vue juridique. La mise à disposition sera non lucrative et le coût salarial sera facturé à l'euro près

Cette mutualisation matérialisée par une convention répondra à des besoins récurrents ou permanents en temps partiels et créera, de fait, une solidarité financière et juridique entre les parties.

Chaque convention précisera l'organisation du temps de travail du salarié : volume d'heures, le coût et les dates,...

Il faudra prévoir des temps de négociation afin d'adapter en temps réel cette répartition du temps de travail aux éventuels besoins ponctuels des structures et/ou à l'évolution de leur activité, de leurs projets.

Les clubs de Lannion, le club de Pipriac et le CD35, ont chacun monté un dossier dans lequel n'intervient pas la ligue de Bretagne.

Précision de la DRJSCS : elle a reçu 160 dossiers de demande de PSE et ne pourra ouvrir que 94 postes. Les dossiers retenus seront connus officiellement le 7 juillet

Demande PSE - CD56

Fiche de Poste :

- 1) Comité Départemental Morbihan (56) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Développement Beach Département
 - Coordination Bassin de Pratique Centre Bretagne (Rohan/Malguénac/Pontivy)
 - Formation de Cadre Niveau Départemental

- Développement de la Pratique
- 2) Club
- 3) Ligue Bretagne VB
 - Référent Technique LBVB sur le Département 56
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) CD56 : 60%
- 2) Club : 20%
- 3) Ligue Bretagne : 20%

Demande PSE – Sud CD29

Fiche de Poste :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Formation de Cadre Niveau Départemental
 - Développement de la Pratique
- 2) Club Concarneau :
 - Entraînement Equipes Jeunes
 - Développement du Club
 - Structuration

- 3) Ligue Bretagne VB
 - Référent Technique LBVB sur le Département 29
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire (financement) :

- 4) CD29 : 15%
- 5) Club : 65%
- 6) Ligue Bretagne : 20%

Demande PSE – Pôle Espoir Dinard/Bassin Nord35-Est22

Fiche de Poste :

- 1) Ligue Bretagne VB / Pôle Espoir Dinard

- Entraîneur Adjoint
 - o Entraînement Volley
 - o Compétitions Inter-pôles
- 2) Ligue Bretagne VB :
 - Stages Régionaux M15 et/ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional
 - Actions Techniques Régionales (ETR)
 - Beach Volley Régional
- 3) Bassin Dinard/Dinan/Antrain/Plancoet
 - Encadrement de Jeune
 - Développement

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) LBVB/Pôle Espoir : 30%
- 2) LBVB : 50%
- 3) Clubs Bassin : 20%

Demande PSE – Nord CD29

Fiche de Poste :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Formation de Cadre Niveau Départemental
 - Développement de la Pratique
- 2) Bassin de Pratique (Morlaix/Brest/Landerneau/Guipavas) :
 - Entraînement Equipes Jeunes
 - Développement des Clubs
 - Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
 - Co-Référent Technique LBVB sur le Département 29
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) CD29 : 25%
- 2) Club : 55%

3) Ligue Bretagne : 20%

La FFVB a sollicité la LBVB pour co-organiser un match de ligue mondiale le 4 juillet 2015 France –Corée du Sud, à l'Aréna de Brest.

Pourquoi le comité Directeur a-t-il émis un avis favorable tout en soulignant le contexte contraint des budgets des collectivités territoriales qui engendrent des subventions à la baisse et par conséquent des risques à ce que cette manifestation ne soit pas à l'équilibre financier ? :

- Le spectacle sportif de très haut niveau est la meilleure vitrine qu'il soit pour promouvoir une discipline sportive auprès des jeunes et du grand public.
 - La Bretagne n'avait pas accueilli une telle manifestation depuis 2002. Ce match fera parler du Volley dans les médias bretons, d'autant plus que l'équipe de France a fini 4ème au mondial cette année et qu'elle semble partie pour finir première de sa poule de qualification.
 - Le souhait d'accueillir une manifestation de très haut niveau était inscrit dans le Diagnostic local d'Accompagnement réalisé en 2010. Les clubs bretons et licenciés interrogés alors, en avait fait la demande comme outil de promotion du volley.
 - Ce match sera retransmis sur Be in sport → médiatisation de la discipline, de surcroît en Bretagne.
 - Au vu des calendriers internationaux et européens le fait d'accueillir ce match à Brest, positionne le volley comme discipline usagère de la structure et permettra d'inscrire d'autres matches dans les années à venir à l'Arena.
 - Cette manifestation sera avant tout une grande fête du volley breton. Le comité Directeur a donc volontairement mis en place des tarifs raisonnables pour permettre à tous, en famille ou non de venir et de se faire plaisir en partageant un moment extraordinaire autour de notre sport!
- M. MABILLE a été missionné sur ce dossier par le Comité Directeur.

Le siège de la LBVB:

Des travaux vont devoir être effectués sur le bâtiment pour assécher les murs rendus trop poreux et générant des problèmes d'humidité. Un premier devis a été établi (mur-protec) dont le montant est : 27 246€. La somme est importante avant de prendre une décision le CD attendra d'avoir un 2e devis. Il faudra également chiffrer le coût de travaux supplémentaires sur la façade car la corniche en béton s'effrite et tombe au sol sur le parking. Le coût de ces travaux s'ajoutera à ceux qui concernent le problème d'humidité. En 2015-2016, il conviendra de réfléchir au fait de consacrer des sommes importantes à la préservation du bâtiment car les sommes dépensées ne pourront pas contribuer au développement du volley Ball. Une question se profile : doit-on maintenir ou non le siège?

7. LA VIE FEDERALE :

- L'AG FFVB octobre 2014 a remplacé l'AG de février 2014.
- L'AG des 30 et 31 mai 2015 : le Président Bouget a démissionné suite au vote de défiance
- Mise en place de la commission des Territoires

En janvier 2015 le Président de la FFVB a souhaité la création de la Commission des Territoires dont je suis devenue la Présidente.

Les missions confiées à cette commission sont les suivantes

Travailler :

- à la refonte des aides à projets (AAP)
- au développement des licences et diversification des offres de pratique
- à l'évolution des rythmes scolaires
- la mise en place de la réforme territoriale

Ce qu'il faut retenir des travaux conduits :

La création d'une licence volley pour tous (tableau en annexe) dès 2015

Le constat est posé au national par bon nombre de clubs : Il y a une fuite de plus en plus importante des licenciés FFVB vers des fédérations affinitaires et vers des pratiques sauvages. Pour arrêter cette hémorragie Il y a nécessité à créer une nouvelle licence qui permettrait de répondre aux nouvelles attentes de ces pratiquants qui veulent évoluer sans contrainte de championnat et sous forme auto organisée : la licence Volley pour tous ! Cette licence pourrait être mise en place par les clubs dès la rentrée 2015.

Elle comprendrait une assurance (mutuelle des sportifs par ex), des avantages de type matches de pro gratuits, t shirt , ...

Cette licence correspondrait à une pratique détente, loisir, santé, ... sans aucune organisation de compétition fédérale et laissée à la main des clubs Le coût maximum retenu serait de 12€ soit : pour la ligue 4€ pour le comité 4€ pour la FFVB 4€.

Le club appliquerait le montant de son choix

La FFVB assurerait une communication massive sur cette nouvelle licence.

Cette licence permettra de :

- Garder les licenciés qui s'orientent vers des pratiques « sauvages » et ou auto organisées
- de proposer des pratiques adaptées aux publics des clubs
- de laisser la possibilité aux clubs de créer et mettre en œuvre de nouvelles formes de pratiques

Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui ont contribué à organiser et animer des manifestations de qualité et tous les dirigeants bretons qui donnent de leur temps au Volley Ball breton. J'en profite pour diffuser ce message du CROS qui incite fortement les dirigeants de clubs à intégrer les instances des conseils de développement des Pays afin de confirmer la place du sport (du volley) sur les territoires.

Je salue l'investissement constant de ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions.

Je remercie la DRCSJS, Le Conseil Régional, les collectivités qui nous apportent leur soutien, financier, logistique. La presse qui diffuse régulièrement et localement des articles sur notre discipline.

Je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2015-2016, et une bonne fin d'olympiade !

RAPPORT COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

« Casse-tête Chinois » ce calendrier de la commission sportive régionale se disent certains en fin de saison. Nous sommes des jongleurs, nous devons composer avec les vacances scolaires de printemps, les fins de championnats Seniors et Jeunes, les finales Jeunes, les matchs de barrage, les assemblées généraleset puis il y a ces jours fériés ! Il fait beau, une petite balade à la campagne, c'est bien agréable et on « oublie » momentanément notre sport préféré ! L'optimisation est difficile pour la CSR.

Pareillement à la saison dernière, la CSR à travailler en lien direct avec les Commissions Sportives Départementales (CSD) et les techniciens.

Un petit retour sur la saison avec la nouvelle formule des championnats Seniors féminins, 3 poules de 7, 14 matchs. Après analyse du sondage, la moitié des Clubs était satisfaite c'est-à-dire qu'il y avait suffisamment de matchs et des déplacements moindres. Pour les moins satisfaits, nous pensions que les clubs auraient engagé leur équipe en Coupe de Bretagne afin d'avoir plus de matchs. Erreur, seul 1 tiers des Clubs à bien voulu jouer le jeu.

Ce sondage a donc été décortiqué lors de la réunion CSR du mercredi 10 juin ou une vingtaine d'élus, techniciens a participé. Une proposition de championnats seniors féminins et masculins plus adaptés vous sera présentée ce samedi 27 juin.

Les championnats Jeunes, difficile de satisfaire tout le monde. Un manque d'équipes dans l'ensemble nous complique la tâche ce qui engendre de longs déplacements parfois ce qui n'est pas satisfaisant.

Un groupe de travail composé des Techniciens des 4 départements (ETR) a planché au cours de la saison sur ces championnats sous la responsabilité de Cédric DUPEUX.

Le compte-rendu a donc été porté à la connaissance des Membres présents ce mercredi 10 juin. Grosse discussion et à l'issue, une nouvelle formule a vu le jour. Elle vous sera donc proposée lors de l'assemblée générale LBVB.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

La Coupe de Bretagne Seniors sera reconduite la saison prochaine.

La Coupe de Bretagne Jeunes également, en permettant toujours aux équipes éliminées au quatrième tour de la Coupe de France, de l'intégrer.

Je ne peux terminer mon rapport sans parler de 2 clubs « phare » bretons, le VANNES VOLLEY et SAINT-BRIEUC COTES d'ARMOR.

2 Clubs qui ont brillés tout au long de la saison et ainsi portés les couleurs de la Bretagne dans tout l'hexagone.

Une belle saison pour Vannes, une excellente pour Saint-Brieuc CA avec un titre de champion de France et une Coupe de France et enfin une accession en ligue B.

Une liquidation judiciaire pour l'un, un manque de soutien financier pour l'autre, c'est dommageable pour le volley.

En attendant de se revoir dans les salles de volley, je souhaite bon courage aux Dirigeants.

Les organisations régionales se sont bien déroulées et je remercie tous ceux et celles qui ont participé à ces succès.

Merci à mes Collègues élus, aux Membres des CSD, les techniciens et le personnel de la Ligue

Pensez à nous rejoindre à la ligue, nous sommes preneurs d'idées nouvelles.....

Bonne Assemblée Générale

Pierrick HAMON

Président de la CSR

Rapport Commission Régionale d'Arbitrage Saison 2014/2015

Cette saison a été particulière pour la CRA Bretagne puisque son président depuis plusieurs années Marc Gaudel a présenté sa démission dans le courant du mois de Janvier. A la suite de celle-ci, acceptée par le comité directeur de la ligue de Bretagne de volley-ball ; j'ai été nommé à la présidence de la commission en février. Avant d'évoquer le bilan de la saison qui se termine, je tiens à remercier Marc Gaudel pour son investissement et tout le temps passé au service de la CRA ces dernières saisons.

A l'heure actuelle, la commission est donc encore en pleine phase de transition et d'évolution. Elle travaille ainsi à l'amélioration de son fonctionnement pour la mise en place de choses nouvelles dès le début de la saison prochaine.

Depuis le mois de Février, la saison étant bien avancée l'essentiel du travail de la CRA a consisté à la gestion quotidienne des soucis et urgences d'arbitrages (remplacements d'arbitres, nouvelles désignations en fin de saison...); tout en préparant l'avenir.

Vue la période de transition actuelle, le bilan de commission que je vous présenterai là se basera avant tout sur quelques chiffres puis se tournera vers l'avenir avec la présentation de quelques évolutions mise en place...

1 – Les Championnats

Cette saison, 949 matchs des divisions LNV aux divisions régionales ont concerné les clubs ou les arbitres de la CRA Bretagne. Cela représente à peu près 1100 désignations pour l'ensemble des 154 arbitres bretons ayant officié sur ces divisions. Pour éviter des déplacements d'arbitres supplémentaires, les arbitres hors ligue désignés sur des matchs de nationale ont été contactés pour officier également sur le match LBVB quand il y avait des rencontres couplées.

Parmi ces arbitres bretons, 7 ont eu des désignations sur les championnats LNV et élite, 26 autres ont également arbitré les championnats nationaux N2/N3 alors que les 121 restants ont officié en LBVB.

Parmi ces matchs, 27 ont nécessité des juges de lignes pour un total de 56 désignations réparties entre 18 arbitres.

La LBVB a également accueilli 86 tours de Coupe de France jeunes pour un total de 148 désignations.

La saison se terminera pour certains de nos arbitres le samedi 4 Juillet à Brest lors du match de ligue mondiale France / Corée du Sud où 5 arbitres bretons seront présents comme juges de ligne ainsi que 3 marqueurs.

Qui dit désignations d'arbitres dit malheureusement absences d'arbitres sur certaines rencontres.

Il y a deux raisons principales à ces absences d'arbitres : en premier lieu des défaillances d'arbitres désignés sur des rencontres qui n'ont pu se déplacer, mais aussi des matchs sur lesquels des arbitres n'ont pas été désignés. Ces non désignations sont parfois dues à la difficulté rencontrée pour trouver des arbitres sur certaines dates du calendrier, mais aussi dans certains cas à un manque de communication entre les différentes parties qui n'a pas permis de pourvoir un éventuel remplacement dans les temps.

En nombre, cela donne 25 absences d'arbitres (3 en nationale et 22 en LBVB) pour 16 non désignations (13 en LBVB, 3 en CDF Jeunes).

Au regard du nombre de match global ces absences ou non désignations ne représentent pas un pourcentage important mais la CRA se donne pour but de réduire ces chiffres en modifiant son fonctionnement dans l'approche des désignations et en améliorant aussi bien qualitativement que quantitativement les relations entretenues avec les arbitres et les CDA. Ainsi, la CRA incite tous les arbitres de la région à utiliser l'espace arbitre personnel se trouvant sur le site fédéral, où se situent toutes les informations nécessaires relatives à l'arbitrage et où l'on peut également mettre à jour ses indisponibilités connues. C'est la mise à jour régulière des indisponibilités qui permettra une bonne gestion des désignations et remplacements par la CRA et les CDA.

2 – Les feuilles de match

Comme tous les ans, la CRA contrôle l'ensemble des feuilles de matchs des divisions régionales et pré-nationales. Cette saison 651 feuilles de matchs ont été contrôlées.

Cette année, faute de temps la vérification des feuilles de matchs n'a pas donné lieu à la mise en place des amendes prévues par le règlement.

Le bilan des feuilles de match de la saison 2014/2015 est le suivant :

50% des feuilles de match contrôlées sont très bien tenues

25% des feuilles de match contrôlées contiennent de petites erreurs

15% des feuilles de match contrôlées seraient passibles d'amende

9% des feuilles de match contrôlées auraient nécessité un rappel à l'ordre

Une feuille de match avec amende est une feuille de match qui comporte une erreur grave qui aurait pu entraîner un match à rejouer si une réclamation avait été posée.

Suite au contrôle de ces feuilles de matchs, il en ressort la validation comme marqueurs officiels de 20 personnes (cf PJ). Ils recevront après traitement par la fédération leur carte et leur écusson de marqueur, preuve de leur compétence dans la tenue d'une feuille de match d'une rencontre de volley-ball.

La CRA a également décidé qu'un envoi de toutes les feuilles de match corrigées de la saison sera fait prochainement par mail aux clubs afin qu'ils puissent avoir un retour sur leurs feuilles de matchs et dans un but pédagogique en informer leurs marqueurs.

Constatant que certains clubs sont irréprochables dans la tenue de leurs feuilles de matchs et forment des marqueurs alors que d'autres ne jouent pas du tout le jeu, la CRA rétablira les amendes à compter de la saison 2015/2016.

Tous les clubs qui souhaiteront plus de renseignements sur les feuilles de matchs et les corrections pourront contacter la CRA à l'adresse nouvellement créée.

3 – La formation

En première partie de saison, la CRA a mis en place une formation d'arbitres départementaux afin de permettre aux différents clubs en manque d'arbitres pour assurer leur couverture arbitrale de se mettre à jour. Cette formation gérée par Marc Gaudel s'est déroulée sur le bassin Finistère-sud. Celle-ci a permis à certains arbitres de pouvoir officier en deuxième partie de saison, avec validation arbitre départemental pour ceux qui ont été supervisés.

La CRA a également participé à la formation théorique d'arbitres qui s'est déroulée au mois de décembre à St Brieuc.

D'autres formations d'arbitres départementaux ont eu lieu localement avec soutien des CDA concernées.

Nous n'avions pas cette année de candidats bretons sur les stages Ligues organisées par la fédération, mais nous présentions un candidat sur le stage fédéral 2 qui s'est déroulé à St Jean de Braye au mois de Mai.

Deux arbitres ont commencé à officier en Nationale 3 lors de la phase retour des championnats. Ils feront partis des arbitres à suivre en vue d'une présentation à un stage ligue la saison prochaine.

A l'avenir, l'un des défis de la CRA sera d'être capable de suivre plus régulièrement ses arbitres afin de présenter régulièrement des candidats sur les stages ligues ou fédéraux.

4 – Saison 2015/2016

Comme évoquée en préambule, la CRA est en pleine phase d'évolution et de réflexion sur divers sujets. Ainsi, certaines nouveautés seront mises en place à compter de la saison 2016.

*** Création d'une adresse mail CRA**

Dés la publication de ce rapport, tout club, arbitre... pourra contacter directement la CRA à l'adresse mail nouvellement créée : cra@volleybretagne.fr

La création de cette adresse doit faciliter l'identification de notre commission et faciliter les rapports et échanges avec tous.

*** Mise en place d'un calendrier prévisionnel CRA 2015/2016**

Afin de faciliter le fonctionnement de la CRA et les échanges, il est nécessaire d'anticiper et à ce titre la CRA mettra en place un calendrier annuel.

Ainsi, le calendrier des réunions de CRA 2015/2016 est déjà connu, de même que les dates des réunions de rentrée ouvertes à tous. Dès le début de saison la CRA, les CDA proposeront des dates de formations pour la saison après consultation. Après échanges avec la commission sportive, les compétitions de fin de saison pourront être des supports à validation des arbitres stagiaires.

Planning des Réunions CRA 2015/2016 :

1^{ère} réunion CRA - Samedi 5 septembre

10 septembre la **CDA 35** organise sa **réunion de rentrée**.

12 septembre réunion de rentrée pour les arbitres du **22, 29, 56**. Ces réunions seront organisées sur des bassins géographiques. 2 ou 3 lieux seront proposés en accord avec les CDA qui sont mandatées pour la mise en place des ces réunions.

2^e réunion CRA - 19/12 ou 16/01 en fonction du calendrier national

3^e réunion CRA - fin mars téléphoniquement

4^e et dernière CRA - 4 juin 2016

* Mise en place d'un cadre commun à tous les départements pour les formations, examens, supervisions et validations

Lors de la réunion CRA en septembre, une personne sera mandatée pour la mise en place d'un contenu commun de formation et d'un questionnaire commun d'examen.

Pour les formations théoriques et pratiques dans les départements, l'idée de la présence d'un membre local et d'un membre de la CRA est retenue. Cette mise en place permettra une meilleure visibilité des arbitres en formation.

Les formations mises en place seront annoncées le plus rapidement possible en début de saison par les CDA concernées et la CRA.

* Mise en place d'un suivi de nos arbitres

Un suivi de nos arbitres sera mis en place lors de la saison 2015/2016 auprès des collègues officiants en nationale ou bien en championnat pré-national pour les arbitres qui présenteront un stage ligue en fin de saison.

Le nombre de ces supervisions sera fonction des possibilités budgétaires.

Ces supervisions devraient permettre une amélioration qualitative des arbitres, mais cela aidera également les arbitres concernés dans la préparation des stages de fin de saison.

Afin de mieux connaître tous les arbitres, les problèmes rencontrés, les attentes, les remarques... ; un questionnaire anonyme sera mis en place en début de saison 2015/2016.

* Désignations 2015/2016

Les désignations de la saison prochaine et les problèmes rencontrés pour celles-ci seront mis sur la table lors de la réunion CRA du 05 Septembre 2015.

Une répartition géographique des matchs sera proposée lors de cette réunion commune CRA/CDA. Le but sera de réfléchir les désignations d'un point de vue géographique sans se limiter à un département ce qui diminuera les déplacements de chacun, tout en prenant en compte divers paramètres.

CDF jeunes : Les désignations CDF Jeunes seront incluses dans le calendrier des désignations nationales et LBVB afin de ne pas avoir à trouver et prévenir des arbitres en dernière minute.

Nous ne pouvons terminer ce bilan annuel sans mentionner les comportements inadéquats dont les arbitres sont parfois victimes dans les salles de sports. C'est tous ensemble que nous pourrons contribuer au développement du Volley-ball et je tiens ici à rappeler que tous les arbitres quel qu'ils soient ne sont pas professionnels de leur fonction et qu'il est souvent trop facile de leurs imputer une défaite. J'appelle donc tout le monde à plus de respect et de tolérance envers ces personnes sans qui nos championnats n'existeraient plus.

Je souhaite à tout le monde une agréable période estivale et donne rendez vous à tous ceux qui le souhaitent dès le début de la saison prochaine pour les traditionnelles réunions de rentrée.

Damien Kermabon
Président de CRA Bretagne.



TARIFS SAISON 2015/2016

Annexe 3

Annexe 3

REAFFILIATION							
Taille des clubs	Réaffiliation - Revue FFVB			Cotisation Ligue	Total Gal NAT	Total Gal REG	Total Gal Autres
	Clubs						
	NAT	REG	Autres				
0 à 30 licenciés	250,00	170,00	70,00	29,00	279,00	199,00	99,00
31 à 70 licenciés	250,00	170,00	70,00	51,00	301,00	221,00	121,00
71 à 130 licenciés	250,00	170,00	70,00	94,00	344,00	264,00	164,00
131 à 250 licenciés	250,00	170,00	70,00	157,00	407,00	327,00	227,00
251 à 350 licenciés	250,00	170,00	70,00	178,00	428,00	348,00	248,00
350 à 410 licenciés	250,00	170,00	70,00	199,00	449,00	369,00	269,00
> 411 licenciés	250,00	170,00	70,00	220,00	470,00	390,00	290,00

LICENCES				
		FFVB Licence	Cotisation LBVB	Total
VOLLEY BALL				
	Senior	39	21	60,00
	M20	37	19	56,00
	M17	37	15	52,00
	M15 - M9	21	9	30,00
	M7	10	3	13,00
BEACH				
	Senior	20	21	41,00
	M20	20	19	39,00
	M17	20	15	35,00
	M15 - M9	10	9	19,00
	M7 -	10	3	13,00

Passage VB vers beach dans un même club				Gratuit
Passage beach vers VB dans un même club				complément selon catégorie VB
Passage VB vers Beach au sein d'un regroupement (UGS...)	Senior	5	8	13,00
	M20 à M7	5	3	8,00
Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS...)	Senior	5 + cplt selon catégorie VB	8	13+cplt
	M20 à M7		3	8+cplt
Passage VB vers Beach dans un club différent	Senior	20	8	28,00
	M20 - junior	20	3	23,00
	M17 - M7	10	3	13,00
COMPETLIB		23	6	29,00
DIRIGEANT		27	4	31,00
ENCADREMENT		27	13	40,00
LICENCE PRO		270		270
OPTION OPEN		10		10
OPTION PES		50		50
EVENEMENTIELLE-INITIATION (*)		GRATUITE		

(*) La détention du Pass événementiel permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du Pass événementiel de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB compétition, dans le GSA de leur choix.

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15 et pour la Ligue l'affiliation est de 21,50€ et le nombre de licences offertes est de 15

La première réaffiliation d'un club (2ème année d'existence) donnera lieu à une réduction de 50 % sur le tarif Réaffiliation FFVB et le tarif de 15 licences renouvelées est diminué de 50% et de 25% sur les cotisations Ligue (Affiliation et licences)

CLUBS JEUNES: Les licences du "club jeunes" sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création. Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires. Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.

CHAPITRE XIV
TARIFS - FRAIS DIVERS - INDEMNITES - AMENDES
SAISON 2015/2016

XIV.1. TARIFS

Les frais de renvoi de dossier incomplet ou demandes de licences sans règlement seront facturés aux clubs aux tarifs postaux en vigueur

XIV.1.1.

Droit de mutation	FFVB+LBVB
National	110+35
Régional	60+35
Départemental	60+29
Droit de mutation Cadets à Baby	gratuit
Triple surclassement	60+5
Double-Surclassement	20+10
3 feuilles de match (en 4 exemplaires carbone)	5,30
10 feuilles de placement	5.80
Jeu d'étiquettes adresses resp. de club	6.75

XIV.2. FRAIS DIVERS

XIV.2.1. RELATIFS AUX ENGAGEMENTS (Redevance payable à l'engagement)

Une équipe Prénationale (VII.3.2.)	230 €
Une équipe en championnat régional (VII.3.2.)	205 €
Une équipe en champ. rég. Jeunes (VIII.3.2.)	voir CSR
Une équipe aux interdépart. Jeunes (VIII.3.2.)	voir C.O
Une équipe en Coupe de Bretagne (IX.3.2.) à l'engagement senior	15.00 €
Jeunes	12.00 €

XIV.2.2. RELATIFS A L'ARBITRAGE

Payable directement à chaque arbitre

Une équipe en championnat Prénational (VI.6.3.)	22€00/match et par équipe
Une équipe en championnat Régional (VI.3.2.)	22€00/match et par équipe

Payable à l'engagement

Participation aux frais de déplacement des arbitres	
en championnat Prénationale Masculine	675.00 €
en championnat Prénationale Féminine	
et en championnat Régional	340.00 €
Une équipe en championnat régional Jeunes (VI.6.3.)	voir C.O
Une équipe aux épreuves interdépartementales (VI.6.3.)	voir C.O

XIV.2.3.	<u>RELATIFS AUX REPORTS DE MATCH</u>	
	Demande de modification de date ou de lieu après les dates limites (VII.5.2.1.)	20.00
	Demande de modification d'horaire après les dates limites (VII.5.2.1)	10.00
	Modification de date, d'horaire ou de lieu non conforme	55.00
	+ frais de déplacement de l'arbitre	

XIV.2.4.	<u>RELATIFS AUX RECLAMATIONS</u>	
	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match (IV.4.).....	15.00
	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que CSR. (IV.4.).....	80.00
	Amende intervention C.R.S.R.	60.00

XIV.2.5.	<u>RELATIFS au Centre Régional Entraînement et Formation</u>	
	Inscription EF5	90.00 €
	Inscription EF4	155.00 €
	Inscription Recyclage ER/inf aux entraîneurs	33.00 €
	Inscription ER Beach	90.00 €
	Stagiaires	3 jours/70€ - 4 jours/95€

XIV.3.	<u>INDEMNITES</u>	
	Indemnité kilométrique suivant tarif fédéral (base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)	0.30 €
	Indemnité du marqueur (prise en charge par les 2 équipes pour moitié chacune) (IV.3.).....	12,00€

XIV.4. **AMENDES**

XIV.4.1. **CONCERNANT LES ARBITRES**

XIV.4.1.1	<u>Pour absence d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente</u>	
	Absence justifiée ou non, et remplacement non prévu	53,00 €
	Au-delà de 3 absences pour le même club	70,00 €

	<u>Pour absence d'un arbitre aux finales excellence</u>	53.00€
--	--	--------

	<u>Pour absence d'un arbitre individuel</u>	
	Absence non justifiée, remplacement non prévu	35,00 €

XIV.4.1.2.	<u>Pour retard, amende due par l'arbitre, déduite de l'indemnité</u>	
	Retard justifié, arbitrage totalement assuré	2,25
	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré	4,50
	Retard justifié, arbitrage non assuré	9,00
	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré	3,00
	Retard non justifié, arbitrage partiellement assuré	6.50
	Retard non justifié, arbitrage non assuré	30.00

XIV.4.1.3.	<u>Pour faute technique d'arbitrage (match à rejouer)</u>	remboursement de l'indemnité d'arbitrage
------------	---	--

XIV.4.2. **CONCERNANT LA PARTICIPATION AUX EPREUVES**

	Présentation tardive d'une demande d'engagement (VII.3.2.)	9.50
	Non respect des obligations sportives (VII.4.)	50,00
	Non respect des obligations d'arbitrages (VI.2.2.et VII.5.)	50,00
	Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations (X.4.)	10%de la dette

XIV.4.3. CONCERNANT LA PARTICIPATION A UNE RENCONTRE

Défaut des terrains ou installations (III.5., VII.7.4., VIII.5.4., IX.5.4.)	9,00	
Retard dans la mise en place des matériels (III.5.)	2.25	
Licence non présentée (V.1.1.3.).....	3.50	
ou 9,00€ maxi par Feuille de match		
	Senior	Jeunes
Forfait 1° cas (XI.2.2.1.) pas déclaré en temps utile	35.00	25.00
Forfait 2° cas (XI.2.2.2.) déclaré en temps utile	26.00	15.00
Forfait 3° cas (XI.2.2.3.) général en cours de saison	136.00	
Forfait 4° cas (XI.2.2.4.) général avant 1 ^{ère} rencontre	75.00	30.00
Troisième forfait non justifié pour le club ((XI.2.1.4)	136.00	75.00
Forfait en interdépartementaux Jeunes	10.00	
Forfait en Finales Régionales	50.00	
Forfait match de barrage/de classement	50.00	
Feuille de match mal tenue (faute majeur) (IV.5.).....		
De 1 à 3 feuilles		10.00/par feuille
4 et plus		20.00/par feuille
Feuille de match non postée selon prescription (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.) :		
Amende par jour de retard 1er au 7ème jour	6,75	
8ème jour à 1 mois	48 (forfait)	
1 mois et plus	110.00 (forfait)	
Renouvellement de retard 1er au 7ème jour	13.50	
8ème jour à 1 mois	95.00(forfait)	
1 mois et plus	200.00(forfait)	
même tarif si le retard devait se renouveler.		
Résultats non saisis sur Internet selon prescription: (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.):		
1° faute.....	13,25	
2° faute.....	27.00	
3° faute.....	33.00	
Retard dans la transmission des documents (XII.2.6.1.)	17.00	
Non transmission des documents (XII.2.6.1.)	35.00	

XIV.4.4. CONCERNANT LES ASSEMBLEES GENERALES LBVB

Frais d'organisation d'Assemblée Générale	133.00
---	--------

XIV.4.5. CONCERNANT LES RETARDS DE PAIEMENT

Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue
1 % de la dette par mois de retard

2	9	9	EN ATTENTE IMPUTATION CRS / CRS
---	---	---	---------------------------------

[illegible]

		BUDGET 2014/2015		BUDGET 2015/2016		BUDGET 2016/2017	
		CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 1 / SOUTIEN AUX CLUBS						
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 2 / NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE						
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 3 / KIT BEACH						
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 4 / CAMPS	2 500	3 200	6 149,68	5 994,00	200	200
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 5 / CAMPS	2 500	3 200			3 000	3 000
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	KING OF THE BEACH	250		90,44		90	100
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	BBVT	3 000	500	2 103,26	578,52	2 100	600
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	FINALES BBVT						
4 4 1 0 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	BREITZ CUP			2 887,56	515,00	2 373	500
5 1 1 0 0 FORMATION / SUPERVISION	FORMATION INITIALE			154,56			
5 1 1 0 0 FORMATION / SUPERVISION	STAGE LIGUE				490,00		
5 1 1 0 0 FORMATION / SUPERVISION	STAGE FEDERAL						
5 1 1 0 0 FORMATION / SUPERVISION	SUPERVISIONS CHAMPIONNAT			471,20		2 000	
5 2 1 0 0 SENIORS	MASSOULINS	17 500	28 500	15 218,70	28 241,60	13 023	15 100
5 2 1 0 0 SENIORS	COUPE DE BRETAGNE	250		262,40		262	250
5 3 1 0 0 JEUNES		200					350
5 9 1 0 0 EN ATTENTE IMPUTATION CRA	AMENDES			400,00	806,00	406	
8 1 1 2 0 ORGA INTERNATIONALES	LIGUE MONDIALE					599	96 600
9 9 9		96 600	96 600	316 086,94	329 034,13	12 947	386 490

Ligue Mondiale
part FFVB Licence Affiliation
analyse vs Budget 2014/2015

96 600 - 96 600
214 000 - 214 000
503 890 - 503 890

96 001
400
19 000
5 300
1 000
12 800
2 300
10 000
6 000
311 089

Ligue Mondiale
subv pole
amendes
debit/credit pole
sections sportives
boutique
debit/credit AG LBVB
salaires ETR
debit/credit Siege
divers excep non reconduits
debit/credit Subventions
analyse vs REEL 2014/2015

386 490

VOEUX 2015

Annexe 4

VCEU N°1

CSR

VII.5.1. HORAIRES DE PRINCIPE	HORAIRES DE PRINCIPE
Les horaires de principe des compétitions sont les suivantes : - Prénationale (masculin ou féminin) : début de match à 15 h le dimanche (ou à 12 h 00 si ce match précède un match de division nationale ou un autre match de Prénationale prévu à 15 heures). Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat Prénationale la première rencontre sera à 12 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>loin</u>. La seconde à 15 heures. - Régionale (masculin ou féminin) : début de match à 21 h le samedi. Tout autre match prévu (départemental) sur le même terrain de jeu doit débiter, au plus tard, à 19 h. Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat régional la première rencontre sera à 19 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>près</u>. La seconde à 21 heures. Dans le cas d'un report accordé dans le cadre des dispositions du VII.5.2., le match pourra se dérouler le dimanche à 10 heures.	Les horaires de principe des compétitions sont les suivantes : - Prénationale (masculin ou féminin) : début de match à 15 h le dimanche (ou à 12 h 00 si ce match précède un match de division nationale ou un autre match de Prénationale prévu à 15 heures). Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat Prénationale la première rencontre sera à 12 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>loin</u>. La seconde à 15 heures. - Régionale (masculin ou féminin) : début de match à 20h30 le samedi. Tout autre match prévu (départemental) sur le même terrain de jeu doit débiter, au plus tard, à 18h30. Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat régional la première rencontre sera à 18h30 pour l'équipe qui vient de plus <u>près</u>. La seconde à 20h30. Dans le cas d'un report accordé dans le cadre des dispositions du VII.5.2., le match pourra se dérouler le dimanche à 10 heures.
AVIS DE LA CRSR: CONTRE	
Avis du Comité Directeur : CONTRE	
Pour : 64	Contre : 156
	Abstention : 31

CSR

CHAPITRE IX COUPE DE LA LIGUE DE BRETAGNE		Supprimé
IX.1.	La Coupe de la Ligue de Bretagne est organisée sous forme de tournoi (un par niveau et par sexe) la fin de semaine précèdent le début des championnats régionaux.	
IX.2.	Ce tournoi est ouvert exclusivement à chaque équipe évoluant en championnat régional la saison concernée.	
IX.3.	La présence de chaque équipe est facultative	
	Aucun droit d'engagement ne sera demandé aux équipes participantes.	
IX.4.	Le comité organisateur de la Coupe de la Ligue de Bretagne est la CSR qui aura toute latitude pour définir les modalités de l'épreuve.	
IX.5.	L'organisateur de chaque rencontre est défini par la CSR dans les circulaires qu'il émet.	
IX.5.2.	La CSR émet en début de saison une pré-circulaire définissant : - Le règlement de l'épreuve - La date et les lieux de principe des rencontres - Les modalités d'engagement.	
AVIS DE LA CRSSR: C-E L : POUR		
Avis du Comité Directeur : POUR		
Pour : 246		Contre : 0
		Abstention : 5

VŒU N°3

LEFF

V.1.3.2.1 Mutation JOUEUR – Cas Général (joueur n’ayant pas demandé le renouvellement de sa licence pour le GSA qu’il souhaite quitter) : Aucune mutation régionale ne sera homologuée pour quelque raison que ce soit rétroactivement. Si la demande de mutation (date de saisie informatique) est effectuée hors période, c’est-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c’est une licence mutation « Départementale » qui sera délivrée au joueur, lui permettant de participer aux compétitions départementales avec l’association sportive recevante. Toutefois, si cette demande est hors Ligue et justifiée par une mutation professionnelle du licencié, de son conjoint ou de ses parents, c’est une mutation « régionale » qui sera délivrée.	V.1.3.2.1 Mutation JOUEUR – Cas Général (joueur n’ayant pas demandé le renouvellement de sa licence pour le GSA qu’il souhaite quitter) : Aucune mutation régionale ne sera homologuée pour quelque raison que ce soit rétroactivement. Si la demande de mutation (date de saisie informatique) est effectuée hors période, c’est-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c’est une licence mutation « Départementale » qui sera délivrée au joueur, lui permettant de participer aux compétitions départementales et régionales avec l’association sportive recevante. Toutefois, si cette demande est hors Ligue et justifiée par une mutation professionnelle du licencié, de son conjoint ou de ses parents, c’est une mutation « régionale » qui sera délivrée.
Motivation du club : Un joueur doit pouvoir, dans le cas où il n’est pas licencié dans un groupement sportif pour la saison en cours, évoluer dans le groupement sportif et niveau de son choix.	
Avis de la CRSR : CONTRE	
Avis du Comité Directeur : POUR	

Pour : 222

Contre : 20

Abstention : 9